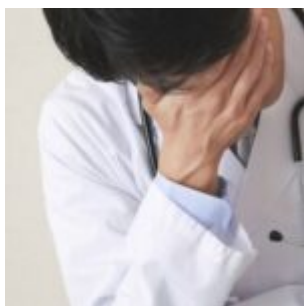


Médecins



© 2016 Les Echos Publishing

L'Observatoire de la sécurité des médecins a livré ses chiffres pour l'année 2015. Le nombre de déclarations d'incidents par les médecins atteint 924, soit presque le chiffre record de 2013 qui avait vu 925 agressions déclarées. Depuis 2003, année de la création de l'observatoire, le nombre annuel moyen d'incidents déclarés est de 724, soit 30 % de moins que les résultats de 2015. Les agressions verbales ou physiques, menaces, vols, dégradations... atteignent encore l'an passé un stade élevé.

Tous les départements sont touchés, mais varient de 64 incidents signalés pour le Nord ou 63 pour les Bouches-du-Rhône, à seulement 9 incidents dans l'Ain, la Charente-Maritime, le Loiret, le Tarn et l'Yonne, et même 8 pour les Côtes-d'Armor et l'Hérault.

Les victimes sont principalement des médecins généralistes (65 % des cas), puis des spécialistes : 6 % d'ophtalmologistes, 4 % de médecins du travail, 3 % de psychiatres, gynécologues-obstétriciens et dermatologues, 2 % de radiologues, 1 % d'anesthésistes et neurologues. Dans 44 % des cas, ce sont les femmes qui sont victimes, et dans un cas sur deux, c'est le patient qui est à l'origine de l'agression.

Les agressions sont principalement verbales (69 %), devant les vols (19 %), les agressions physiques (8 %) et le vandalisme (8 %). Elles sont le plus souvent liées à la prise en charge par le praticien (33 %), à un vol (18 %), à un refus de

prescription (16 %), à un temps d'attente jugé excessif (9 %), ou encore un rendez-vous non obtenu, un refus de payer la consultation (2 %), ou un état de manque ou d'ébriété de l'agresseur (1 %).

Seuls 32 % des praticiens ont déposé plainte et 12 % une main courante...

© 2016 Les Echos Publishing